

PER
P-208
EX-2
15

Vol. VII

DÉCEMBRE 1908

N° 4

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

121—Séance publique de la Société du Parler français
au Canada, 10 décembre 1908.

125—Discours du Président à la séance du 10 décembre. J.-E. PRINCE.

131—Causerie grammaticale..... L'abbé C. ROY.

138—La parole humaine..... ADJUTOR RIVARD.

143—Lexique canadien-français (suite)..... LE COMITÉ DU BULLETIN.

148—Cercles d'Étude..... « «

152—Revue et Journaux..... ADJUTOR RIVARD.

158—Sarclures..... LE SARCLEUR.

160—Anglicismes..... LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ABRÉVIATIONS

| | | |
|--|--|--|
| acc. = acception adj. = adjectif, — tivement adv. = adverbe, — biale- ment anc. = ancien ang. = anglais, anglicisme arch. = archaïsme barb. = barbarisme can. = canadien cf. = comparez dial. = dialectologie, dia- lectal ex. = exemple f. = féminin | fig. = figurément fr. = français fr.-can. = franco-canadien gr. = graphie gram. = grammaire intr. = intransitif lat. = latin litt. = littéralement loc. = locution m. = masculin m. s. = même signification néol. = néologisme phon. = phonétique pl. = pluriel | pop. = populaire pron. = prononciation propt. = proprement rem. = remarques s. = substantif sign. = signifier, — fication sing. = singulier sol. = solécisme t. = terme tech. = technique tr. = transitif v. = verbe, voyez var. = variante vx. = vieux |
|--|--|--|

SIGNES ABRÉVIATIFS

- * Devant le mot qui forme la tête d'un article *du *Lexique*, l'astérisque indique que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné ; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.
 - ⇒ Ce signe indique l'étymologie, la filiation, l'origine du mot, de la locution, de la tournure, de la prononciation, qui suit ou qui précède, suivant le sens de la flèche.
 - Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
 - = Le tiret doublé annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
 - || Le tiret double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
 - | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- Dans le *Lexique*, les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES et les titres d'ouvrages en *italiques*.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

le 10 décembre 1908

La Société du Parler français au Canada, vieille de six années seulement, s'est déjà créé une longue tradition. C'est une des plus chères et aussi l'une des plus dangereuses habitudes de sa vie intellectuelle que de convoquer, chaque année, ses membres et ses amis en une séance publique à l'Université Laval. L'auditoire qu'elle a périodiquement réuni s'est toujours montré si sympathique et si empressé que cette année encore nous avons cru devoir provoquer sa bienveillance, et essayer de mériter ses précieux encouragements.

C'est jeudi soir, dix de ce mois de décembre, que la Société du Parler français a tenu ses assises publiques. A 8 heures précises, Monsieur J.-E. Prince, notre nouveau président, faisait son entrée dans la salle, accompagné de Monsieur le Gouverneur de la province de Québec, Sir C.-A.-P. Pelletier, de M^{gr} l'Archevêque, d'un grand nombre d'amis de l'œuvre, et des membres du bureau de direction. Pendant que M. le Gouverneur s'avavançait à son fauteuil, l'orchestre joua l'hymne royal.

Nous avons remarqué aux premiers rangs des auditeurs, outre M. le Gouverneur et M^{gr} l'Archevêque, Sir François Langelier, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, M^{gr} C.-A. Marois, vicaire-général, Sir Louis Jetté, M^{gr} O.-E. Mathieu, Lady Garneau,

l'honorable M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, et Madame de la Bruère, l'hon. M. Amédée Robitaille, protonotaire de la Cour supérieure à Québec, et Madame Robitaille, M. C.-F. Delâge, député au Parlement de Québec, et Madame Delâge, M^{sr} M. Bolduc, MM. les abbés P. Jutras, curé de Pontgravé, E. Chartier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Lindsay et Huard, de l'Archevêché, les RR. PP. Forbes, supérieur des Pères Blancs, et Vanier, supérieur de la Maison d'études des Pères de Sainte-Croix, etc., etc.

Un auditoire compact avait envahi la salle de l'Université. Les dames, qui savent toute leur influence sur les destinées de notre langue, avaient bien voulu accourir très nombreuses, et apporter à nos orateurs l'hommage recherché de leurs applaudissements. Il nous a fait plaisir de constater aussi qu'à côté de ceux-là de nos auditeurs qui appartiennent aux professions libérales, l'on pouvait voir des représentants de toutes les classes industrielles, commerciales et ouvrières. Et cela prouve que l'on paraît reconnaître chez tous nos compatriotes l'utilité de notre œuvre, et qu'à tous les degrés de notre société canadienne-française on se préoccupe de travailler à la conservation de notre langue, et à son progrès.

Des musiciens habiles, à la fois amateurs et artistes, dirigés par M. Nazaire LeVasseur, l'un des membres les plus zélés de notre Société, avaient bien voulu composer l'orchestre qui mêla aux discours des orateurs les plus agréables émotions musicales. Et comme les années dernières, cette partie du programme de notre séance publique a été fort goûtée par les auditeurs.

Voici le programme complet de cette séance.

PROGRAMME

-
1. Ouverture. *La Pie voleuse (Gazza ladra)*..... ROSSINI.
L'ORCHESTRE.
 2. Discours du Président.
M. J.-E. PRINCE.
 3. Rapport du Secrétaire.
M. ADJUTOR RIVARD.
 4. *Berceuse* (avec accompagnement de quatuor).. EDOUARD BROUSTET.
L'ORCHESTRE.

5. Notre langage scientifique.

M. l'abbé HENRI SIMARD.

6. a) *Sous la Feuillée*..... F. THOMÉ.b) *Sérénade-Pizzicata* LOUIS GANNE.

L'ORCHESTRE.

7. L'Invasion des noms sauvages.

M. EUGÈNE ROUILLARD.

8. *La Toison d'or* (extrait)..... CALINA LAVALLÉE.

L'ORCHESTRE.

DIEU SAUVE LE ROI.

Nos lecteurs pourront juger eux-mêmes des discours et des études qui ont été lus jeudi soir. Nous les publions dans le *Bulletin*. Qu'il nous suffise de rappeler ici avec quelle attention soutenue l'on a écouté les conférenciers, et avec quelle intelligence sympathique l'on a souligné les principaux passages de leurs travaux.

M. l'abbé Henri Simard a justement signalé l'emploi trop exclusif des mots anglais dans notre langage scientifique, et il a insisté avec à propos sur la part qui revient aux patrons dans la réforme du langage des ouvriers de l'industrie canadienne-française. M. Eugène Rouillard, qui s'est particulièrement occupé déjà des noms géographiques de notre pays empruntés aux langues sauvages, nous a dit comme il importe de se mettre en garde contre l'invasion des « noms barbares ». Il y a des mots indiens très euphoniques que nous devons garder, ou que nous pouvons faire entrer dans notre vocabulaire géographique, mais il y en a trop que nos lèvres se refusent à prononcer bien, que l'on a malheureusement naturalisés, et nous sommes menacés, par le fait de l'agrandissement de notre Province et des progrès de la colonisation, de les voir se multiplier d'une façon alarmante. M. Rouillard a donc avec grande raison appelé l'attention du public et des gouvernants sur ce grave danger philologique.

Nous remercions cordialement nos confrères et artistes qui ont apporté à notre séance le concours personnel de leur art et de leur savoir, et aussi tous ceux qui sont venus les apprécier et les

applaudir. Ces séances publiques remettent chaque année à l'affiche et en vedette la question si grave de notre parler français; elles contribuent à stimuler le zèle de nos membres; elles nous valent des adhésions nouvelles toujours bien accueillies; et elles sont donc pour cela l'un des éléments de succès les plus précieux d'une cause qui est chère à tous les Canadiens français.

KAKONNA ET CACOUNA

Beaucoup de nos bonnes gens disent encore Kakonna en parlant de notre classique rendez-vous des touristes qui avoisine la Rivière-du-Loup. Cette façon de dire, populaire, a eu autrefois les honneurs de la littérature des journaux. Dans le *Canadien*, 6 juin 1832, on énumère les paroisses qui n'ont pas encore d'existence civile et qui vont être les premières à profiter de l'acte pour la subdivision des paroisses, «et parmi elles se trouvent Isle Verte, *Kakonna*, Rivière du Loup, etc., etc.»

Cette orthographe de Cacouna lui viendrait-elle de ce que ce mot dériverait, d'après l'abbé Cuoq, en son lexique algonquin, de *Kakonang*, qui signifie d'ailleurs, comme le mot eris Kákoua + nak, *Kakounak*, dont M^{sr} Laflèche et le Père Lacombe font venir *Cacouna*, «chez les pores épics?» C'est un problème qu'il faut laisser à notre confrère, M. Eugène Rouillard.

REVUES ET JOURNAUX

Le Mois littéraire et pittoresque (5, rue Bayard, P. ; octobre) rend compte du livre du R. P. Lalande, S. J., *Entre amis* :... « Ces lettres sont remplies d'à propos et de ce vieil esprit français si bien conservé chez les Canadiens. »

Lettres du Canada, II, par Frank des Laurentides. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P. ; 3 octobre.)

Deuxième lettre. La France et l'Angleterre aux fêtes du 3^e Centenaire de Québec.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU 10 DÉCEMBRE, PAR M. J.-E. PRINCE, PRÉSIDENT

M. le Gouverneur, ⁽¹⁾ Monseigneur, ⁽²⁾ Mesdames et Messieurs,

La Société du Parler français au Canada, dans un sentiment qui allie à son œuvre le respect des coutumes, et grâce à l'Université, est heureuse de pouvoir, cette année encore, vous souhaiter, ici, la bienvenue.

Merci du cordial empressement avec lequel vous avez répondu à notre invitation.

Merci en particulier au nouvel élu de Spencer-Wood, Sir Alphonse Pelletier, qui, à l'exemple de son distingué prédécesseur, a bien voulu, ce soir, marquer à la Société l'intérêt qu'il lui porte. Nous ne saurions, du reste, laisser passer une telle circonstance, quoiqu'il soit déjà tard, sans offrir au premier représentant de la Couronne en cette Province, avec nos félicitations, l'hommage sincère de notre respect.

Au nombre des qualités précieuses qui ont valu à Son Honneur d'être appelé à la charge si haute qu'il occupe aujourd'hui, nous aimons à placer son travail et son habileté, l'intégrité de son caractère, sans parler de cette urbanité, fleur exquise des relations sociales, que toujours il posséda et dont on a dit qu'elle «prête de nouveaux agréments à l'esprit et met les talents dans un plus beau jour».

Que M. le Gouverneur et sa très digne compagne, Lady Pelletier, veuillent accepter nos compliments et les vœux de bonheur que forme pour eux notre Société.

(1) Sir C.-A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

(2) M^{gr} L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

Sir L.-A. Jetté va demeurer à Québec et c'est déjà, aux yeux de tout bon Québécois, une qualité qui a du prix, mais il reste, de plus, membre actif de la Société, et pendant qu'il exerçait les fonctions de chef de l'État, soit qu'il assistât à nos séances, soit qu'il reçût à Spencer-Wood avec Lady Jetté, il s'est formé trop de liens entre nous pour que la Société n'en conserve le meilleur comme le plus gracieux des souvenirs.

Parmi les événements qui intéressent notre histoire, cette année, il en est un, Messieurs, qui a particulièrement ému notre ville. Le 10 mai dernier, l'Église métropolitaine de Québec était en liesse. Elle revêtait de sa pourpre éminente l'un de ses fils que nous aimons à mettre au nombre de nos sociétaires de la première heure, un prêtre qu'il serait téméraire aujourd'hui de louer, après le concert d'éloges qui fut un moment sur toutes les lèvres et dont l'écho, il semble, s'est à peine affaibli, surtout à la suite des suffrages du Pontife de toutes les églises appelant M. l'Abbé Paul-Eugène Roy à prendre place dans l'auguste assemblée des évêques. Que M^{sr} Roy daigne accepter, lui aussi, l'expression de nos très sincères hommages. Évêque auxiliaire de Sa Grandeur M^{sr} l'Archevêque de Québec, l'insigne patron de notre Société, son titre seul dit assez l'ami, le protecteur en haut lieu sur lequel nous pouvons compter.

D'après nos règlements, le recteur de l'Université Laval est, de droit, président d'honneur de la Société. L'élection d'un nouveau supérieur, au Séminaire, nous a donc privés, cette année, de celui que nous aimions voir à notre tête et qui avait pris la Société aux débuts mêmes de sa fondation. Je ne vous dirai pas les lumières, le dévouement et la sollicitude de M^{sr} Mathieu. Le rayonnement de son œuvre s'étendait jusque sur nous. Ses services n'auront d'égaux sans doute que ceux de celui qui le remplace aujourd'hui, l'un de nos fondateurs aussi, le prêtre instruit dont le savoir, l'expérience et l'autorité honorent Laval, et qui, toujours à la tâche, a si puissamment contribué à notre avancement.

Un autre devoir agréable qui m'incombe, c'est bien celui de remercier comme par le passé nos collaborateurs, ceux d'aujourd'hui, ceux même de demain ainsi qu'on a accoutumé de dire, et parmi ceux d'aujourd'hui, ceux qui, spécialement ce soir, nous prêtent leur bienveillant concours.

Notre œuvre est essentiellement une œuvre collective, une œuvre de collaboration et si, jusqu'à présent, quelque succès a souri à nos efforts, l'honneur en revient à ceux qui, de toutes manières, ont participé à la tâche commune.

Parmi ceux du moment, les musiciens ont droit à une gratitude particulière. Chaque année, ils se constituent nos associés, toujours les mêmes, pour vous recevoir. La musique a des fleurs de langage auxquelles les meilleures proses ne sauraient prétendre. Elle a des rêves que la parole humaine est impuissante à bercer. Les philologues ont bien tort de se tourmenter pour une langue universelle ; les musiciens en ont une toute trouvée et qui répond d'une manière admirable aux plus hautes aspirations de l'âme. Si, un jour, le langage retourne à son origine qui fut un chant, nul doute qu'une grande part d'honneur en revienne aux musiciens, quand ce ne serait que pour avoir conservé parmi les hommes le secret du plus harmonieux comme du plus ancien des parlars.

Une énumération complète de ceux envers qui notre Société est endettée serait bien longue. Je ne puis m'empêcher, en ce moment, de rappeler à votre souvenir celui que vous aimez toujours entendre, le distingué professeur de lettres, le critique fin et délicat, le parleur disert qui ouvrit les deux dernières séances publiques de la Société du Parler français. M. l'abbé Camille Roy a occupé la charge de président durant deux années d'un labeur fructueux. Son zèle ne pouvait manquer d'égalier son talent. Ses discours qui prêtèrent tant de charme à nos séances, ses études, ses travaux, qu'il continuera sans doute à notre œuvre, laissent de son règne un souvenir intéressant pour nos annales et cher à la Société.

Nous avons eu, cet été, l'honneur de l'affiliation à la Société Royale du Canada, dont le président actuel est, comme vous le savez, M. J.-Edmond Roy, l'un de nos confrères.

La Société Royale, aux fêtes du Troisième Centenaire, donnait, dans cette salle même, une séance publique. A cette occasion, deux de nos distingués sociétaires, l'honorable Sir François Langelier et Monsieur Adjutor Rivard, prenaient place pour la première fois parmi les membres de la Société outaouaise. Un autre de nos fidèles adhérents, l'hon. M. Rodolphe Lemieux, avait reçu le même honneur quelque temps auparavant.

Dans la même occasion, des diplômes d'honneur étaient présentés à Messieurs les abbés Gosselin et Lortie, du Séminaire de Québec, à Monsieur Eugène Rouillard, et spécialement à Monsieur Gustave Zidler, un collaborateur du *Bulletin*, cet excellent poète de Versailles qui venait si opportunément d'accorder sa lyre à des chants d'inspiration toute canadienne.

Vous vous souvenez des études et des discours intéressants qui furent alors prononcés, à commencer par l'adresse d'ouverture d'une saveur si littéraire. L'hon. juge Routhier, l'hon. M. Thomas Chapais, l'hon. juge Langelier, M. l'abbé Camille Roy, M. Rivard y portèrent la parole. M. Burwash lut une admirable étude sur Champlain. Enfin, M. Pamphile LeMay y récita des vers de grande allure.

A un moment, l'on se fût cru sous la coupole de l'Institut de France.

A Arlon-Luxembourg, le Congrès fondé pour l'extension de la langue française, tenait, cette année, ses deuxièmes assises. Une invitation avait été envoyée à notre Société la priant d'y déléguer quelqu'un. Cette démarche, si flatteuse devait, nous le regrettons, rester sans suite.

Nous avons été plus heureux, l'année précédente: M. Joseph Simard, avocat de cette ville, qui, ainsi que notre secrétaire, est membre d'un Comité du Congrès, se trouvant en visite officielle en Belgique, avait accepté de nous représenter, tâche dont nous ne sommes pas surpris qu'il se soit acquitté à merveille.

Nous sommes heureux de voir, Mesdames et Messieurs, que l'intérêt continue autour de l'œuvre de la Société du Parler français et que sa renommée dépasse parfois les frontières de notre pays. Les revues les plus importantes, à tout moment, citent le *Bulletin* avec éloge. La tâche bibliographique des sociétaires y devient de plus en plus importante.

Une grande association de dialectologie, fondée il n'y a pas bien longtemps, en Europe, a divisé le territoire roman en plusieurs régions dont l'une est le Canada. Notre infatigable secrétaire était tout naturellement désigné pour s'occuper de cette dernière. Un autre de nos membres, M. James Geddes, professeur de philologie romane à l'Université de Boston, représente les États-Unis. Le même M. Geddes a publié, dernièrement, plusieurs études de bibliographie franco-canadienne dans l'Annuaire critique de philologie romane, et il a aussi, en collaboration avec M.

Rivard, publié un travail bibliographique du parler français au Canada. Enfin, fait des plus intéressants, M. Geddes fait paraître, cette année même, en Allemagne, un ouvrage sur le parler acadien, intitulé : *Study of an Acadian french dialect spoken in la Baie-des-Chaleurs and the Maritime Provinces*. Ce serait la plus importante étude de philologie publiée jusqu'ici en Amérique, celle où les questions de phonétique, de morphologie et de syntaxe franco-canadiennes sont étudiées d'après les méthodes scientifiques rigoureuses du jour. L'ouvrage aura d'autant plus de valeur que l'auteur, monsieur Geddes, a séjourné au Canada et dans les principaux centres acadiens pour y recueillir des observations.

Au surplus, je prends la liberté de renvoyer ceux qui voudraient se renseigner d'avantage sur nombre de travaux concernant notre langue aux premiers fascicules du *Bulletin* de cette année.

Une mention spéciale est pourtant due à M. l'abbé Nantel, l'un de nos membres encore, qui vient de faire paraître, simultanément à Paris et à Montréal, un travail sur les langues sauvages du Canada. Je n'ai pas qualité pour en apprécier la valeur. Certaines conclusions prêteraient, paraît-il, à la critique. Cette réserve faite, le livre semble remarquablement écrit et il est d'un très vif intérêt.

L'on se rappelle que plusieurs cercles d'étude avaient été fondés au début de la Société. Le mouvement n'a pas eu, malheureusement, toute l'extension désirable. Souhaitons donc que l'œuvre des cercles se propage et que nos grandes maisons d'éducation, au moins, donnent l'exemple. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Cercle du Parler français a repris vigueur et sous la direction active de monsieur l'abbé Émile Chartier, on y fait d'excellente besogne. Le Séminaire de Québec est tenu sans cesse en éveil par les maîtres si nombreux qui prennent intérêt à nos travaux. Dans l'enquête que nous poursuivons, les plus grands éloges sont dus à nos membres pour les nombreuses et importantes observations qu'ils nous l'ont parvenir.

Nous sommes heureux de constater que l'Association catholique de la jeunesse française au Canada a inscrit à son programme un article touchant la langue. L'on n'a pas oublié cette pétition éloquente envoyée par l'Association aux chambres fédérales. Le résultat fut que plusieurs compagnies de transport, au nombre desquelles la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, voulurent bien nous adresser des documents à traduire.

Messieurs, c'est une bien vaste entreprise que celle inaugurée par notre Société, il y a aura bientôt sept ans. C'est une entreprise si grande qu'on n'en saurait, à cette heure, prévoir le terme. Au fond, l'histoire le prouve, cette œuvre de défense et de conservation nationale était loin d'être neuve, et nous ne prétendons pas non plus l'avoir créée ; nous l'avons simplement continuée sous une forme nouvelle et dans la mesure de nos forces. Or, qui peut dire en ce moment que la langue française n'appellera pas toujours, à l'avenir comme par le passé, la sollicitude et l'effort ?

A côté de l'indifférence et d'une apathie parfois si singulière, il est heureux que de précieux concours viennent de temps à autre au devant de nous ; car, à mesure que le travail avance, des aspects nouveaux multiplient les recherches. Les observations se chiffrent par centaines et par milliers. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la lettre «G» du glossaire canadien que nous méditons. C'est la matière d'un volume de quatre cents pages. Un tel travail de critique et d'ordonnance ne saurait aller seul. C'est ce qu'a compris—nous sommes heureux de le consigner ici—le Gouvernement de la Province. L'honorable Sir Lomer Gouin et ses collègues méritent à cet égard toute notre gratitude. Mais l'État lui-même, le voulût-il, ne saurait tout faire. C'est pourquoi nous faisons appel à l'initiative privée. Tout en comptant donc sur le pouvoir public dans cette entreprise d'une portée générale, Mesdames et Messieurs, nous avons la douce confiance que vous voudrez tous attacher votre nom à l'œuvre du Parler français au Canada, œuvre de choix, croyons-nous, que commandent et l'amour de notre race et l'avenir de notre pays.

J.-É. PRINCE,

Président.

CAUSERIE GRAMMATICALE

Comment écrivent nos Fils et nos Filles.⁽¹⁾ C'est une plaquette que tout écolier devrait avoir sous les yeux, non pas pour y prendre et imiter les formes grammaticales qu'on y signale, mais pour s'inspirer l'horreur salutaire des fautes qu'on y relève. Aussi bien, est-ce justement ce que souhaite M. Ch. Guerlin de Guer, et tout le dessein qu'il veut réaliser.

Mettre sous les yeux des élèves leurs propres bévues, les fautes collectives qu'ils commettent, c'est-à-dire celles-là que l'on retrouve dans un grand nombre de leurs copies ; « faire nos jeunes Spartiates les spectateurs de leur propre ilotisme », pour qu'ils en rougissent, et s'en corrigent, voilà ce qu'un professeur expérimenté du lycée de Caen, un ami ancien de notre *Bulletin*, vient de tenter, et ce dont nous le remercions.

Il n'est guère de professeurs qui n'aient chaque semaine aligné sur une fiche la collection sans cesse renouvelée des incorrections grammaticales ou lexicologiques qu'ils rencontrent dans les versions ou les compositions littéraires de leurs élèves. M. Guerlin de Guer a voulu coordonner ces notes, les systématiser ; et après avoir opéré sur plus de mille copies, il nous livre sa gerbe.

Ces observations nous intéressent beaucoup ; elles intéressent tous ceux qui se préoccupent d'enseigner à écrire ou parler correctement la langue française. Les élèves qui font des rédactions, qui s'essaient dans notre langue, commettent un certain nombre de fautes qui sont les mêmes à Québec et à Caen, en France et au Canada.

Et cela prouve que nos élèves, quand ils violent leur syntaxe, ou forgent leur vocabulaire, obéissent à des lois d'analogie qui règlent partout et toujours le développement, les transformations, disons même la corruption de la langue. Et M. Guerlin de Guer le fait bien voir dans son premier chapitre où il parle de la

(1) *Comment écrivent nos Fils et nos Filles*, par Ch. Guerlin de Guer, chez Henry Paulin, à Paris.

«propreté» du style, et poursuit les barbarismes de formes et les barbarismes de mots. «Chaque élève, dit-il, recrée en partie la langue pour son propre usage, et ses créations personnelles, véritables répliques de créations plus anciennes, parfois séculaires, reposent sur les lois immuables de l'analogie, du minimum d'effort et du maximum de force significative.»

Et voilà comment les fautes elles-mêmes sont soumises à des lois, et deviennent, pour ainsi parler, régulières. Que de barbarismes, par exemple, ne relève-t-on pas dans les copies, qui tiennent à ce fait constant que l'on rapporte aux lois de la première conjugaison les formes verbales que l'on ignore et dont on a besoin. Il *s'asseya*, je *riai* de ma peur, je m'*emfuyai*. J'ai entendu l'autre jour, en Rhétorique : il *fuya*. Et l'élève qui laissait échapper cet affreux vocable, ne faisait que démontrer à son tour que «la première conjugaison demeure la plus solide, la seule vraiment résistante sur les ruines des trois autres». Les trois autres ne peuvent plus que conserver les formes acquises; elle ne s'enrichissent guère des mots nouveaux que le besoin fait surgir du fond de la langue. Souvenez-vous que «le jour où le français sentit la nécessité d'un verbe formé sur *téléphone*, il ne songea pas plus à *téléphonoir* qu'à *téléphonir*. C'est la conjugaison vivante qui lui fournit le néologisme fatal en *er*.»

Et à propos des barbarismes de mots, observons encore que l'on surprend souvent sur les lèvres de nos élèves, et parfois jusqu'au bout de leur plume, d'autres formations analogiques très curieuses, et, par exemple, des produits bizarres de contamination. La contamination est, d'ailleurs, un procédé bien particulier à la langue populaire. Elle consiste à combiner deux radicaux de noms ou de verbes en vue de constituer un mot nouveau». Ne rencontre-t-on pas sur des copies *ridiculariser* qui est le produit de «ridiculiser» + «particulariser»? N'entend-on pas *défilade* qui est «défiler» + «enfilade»; *voriace* qui est «vorace» + «coriace»?

Et nos écrivains en herbe créent avec non moins d'assurance les dérivés les plus significatifs. Il arrive que des mots s'usent pour avoir longtemps servi, et perdent le sens fort qu'ils eurent à l'origine. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à expliquer en classe une page des auteurs du dix-septième siècle, de La Fontaine, ou de Bossuet, ou de Racine, ou de Molière, et à comparer les significations assez distantes que peuvent avoir certains vocables au dix-septième siècle et au vingtième siècle. Et cependant, nous

avons parfois besoin encore du sens fort, et plein ; nous inventons alors un mot nouveau, un dérivé, et si « émouvoir » ne nous satisfait plus, nous dirons *émotionner* qui nous paraît plus chargé d'impressions.

Beaucoup de mots dérivés que l'on crée tous les jours dans la langue populaire ou dans la langue littéraire ont chance de vivre. Il pourrait bien se faire, écrit justement M. Guerlin de Guer, que « manœuvre » ne résiste pas devant *manœurement*, comme le *rentrage* des carottes pourrait aussi remplacer la « rentrée ».

Seulement, il faut mettre en garde les étudiants contre ces innovations dangereuses ; et la langue qu'on les doit seulement autoriser à écrire, c'est la bonne langue classique. Peu importe que leurs maîtres se permettent eux-mêmes des libertés de vocabulaire qui les invitent à l'audace. Nous nous souvenons qu'à l'Institut Catholique de Paris, et en Sorbone, nos professeurs étaient impitoyables pour certains néologismes que nous risquions dans nos dissertations, néologismes que l'Académie n'avait pas encore acceptés, mais que nous pouvions lire dans les articles ou dans les livres de nos maîtres. C'est qu'il faut d'abord bien apprendre sa langue, bien connaître d'abord ses exigences et son génie, et s'habituer à la rigoureuse propriété des termes. A cette seule condition l'on pourra ensuite, plus tard, essayer d'assouplir cette langue, ou de l'enrichir, et l'on aura quelque chance de le faire en conservant à cette langue « ses qualités primordiales de concision et de clarté ».

* * *

On sait que les écoliers ont devancé, pour l'orthographe, la commission de la réforme. Ils se chargent eux-mêmes de supprimer les lettres inutiles, et d'écrire au son. Ils défigurent ainsi les mots que l'on est accoutumé de voir avec leurs organes traditionnels, et ils horripilent leurs vieux professeurs. Ils écrivent *discussion* avec un *t*, et volontiers, comme M. Caboussat, dans la *Grammaire* de Labiche, ils mettraient un *c* à « nation ».

Cependant, bien orthographeur, qui était une science négligeable au dix-septième siècle, et au dix-huitième, si bien que « ni Voltaire, ni Racine n'auraient été reçus au baccalauréat, » est devenu une nécessité de l'art d'écrire. Et il faut donc que nos élèves apprennent l'orthographe. M. Guerlin de Guer relève

des fautes d'orthographe que commettent les potaches de Normandie, et que je n'ai jamais vues à Québec, peut-être parce que je n'ai jamais corrigé les copies des élèves de septième. Il est bien possible, et très probable, qu'on entende ici comme à Caen des voix *armonieuses* et des cris *égus* ; quant aux *ridicul* et aux *scultures*, il y en a partout où l'on fait des dictées françaises.

Il est donc opportun de réprimer ces licences phonétiques, et, en général, toutes les irrégularités d'orthographe, en attendant le jour ou une circulaire ministérielle, ou plutôt l'usage, les pourra autoriser. Il est fatal qu'une évolution se fasse en ce sens, et que certains mots soient un jour débarrassés de leurs lettres parasites. Notre langue ne serait pas vivante si elle était fixée et figée dans ses formes et dans son orthographe. Mais il n'est pas prudent d'abandonner aux écoliers l'initiative des changements désirables ; ils pourraient bien n'y pas mettre la mesure qui convient. M. Guerlin de Guer ne veut pas être sévère pour ceux qui supprimeraient de leur chef, et sans la permission du ministre de l'Instruction publique, les lettres doubles qu'on ne prononce plus. Il accepterait volontiers qu'on écrive *balants*, *bizarerie*, *buissonière*, *buter*, *concurrence*, *embarasser*, *tranquilement*.

Et M. Guerlin de Guer se montre donc nullement intransigeant. L'on peut, en effet, disputer sur tant et de si menus détails. Il y a des mots où la double consonne ne se fait plus sentir, mais il y en a d'autres, et parmi ceux que vient de citer M. Guerlin de Guer, où l'on prononce encore ces deux consonnes : *bizarerie*, *concurrence*. Les gens du peuple suppriment, en général, ces doubles consonnes ; mais nous nous souvenons avoir entendu, en France, des diseurs excellents, et artistes, certains maîtres qui faisaient entendre les nuances les plus subtiles de l'écriture, et l'oreille y prenait un plaisir des plus délicats. D'autres, et ils sont encore très nombreux, font sonner un peu violemment ces doubles consonnes ; leur diction est moins euphonique, elle est plus dure, mais elle témoigne quand même, et nous ne voyons pas bien pourquoi les réformateurs n'en tiendraient pas compte, et décrèteraient une suppression que le temps seul nous préparera à accepter. Au surplus, n'est-ce pas le temps qui est le grand et l'unique, et le véritable réformateur ?

La langue n'appartient à personne, pas même aux grammairiens, pas même aux philologues, pas même au ministre de l'Instruction publique, et pas même à l'Académie. Elle est à tout

le monde. Et si donc il y a lieu de réformer, soyons sûrs que l'usage s'en chargera bien un jour. Ne le devançons pas trop ; et, surtout, ne brusquons rien. Elle fut assez avisée, la circulaire ministérielle du 26 février 1901, qui, à propos de certaines chinoïseries syntaxiques dont nous étions fort embarrassés, a décrété qu'à l'avenir chacun pourrait écrire... comme il le voudrait. Et désormais une modiste pourra faire des chapeaux de *femme*, ou des chapeaux de *femmes*, et vous pourrez manger à votre goût, avec ou sans *s*, des confitures de groseille.

* * *

Au reste il est bien difficile de réformer officiellement et d'autorité, et, pour ainsi parler, *ex cathedra* ; et ceux qui l'osent ne doivent pas oublier qu'il y a deux langues françaises, l'une qui est la langue du peuple, et l'autre qui est la langue littéraire. La syntaxe classique, par exemple, a toujours été plus rigoureuse que la syntaxe populaire. Souvenez-vous des textes grecs ou latins que vous avez traduits, des irrégularités qui s'y rencontrent parfois, que l'on s'ingénie à expliquer et qui sont des traces de l'usage du vulgaire. Et combien d'exemples ne pourrions-nous pas citer qui seraient empruntés à notre langue française ! Mais convient-il de rapprocher les deux syntaxes, et de régler la première sur la seconde ? Convient-il de laisser l'entrée libre, dans la langue littéraire, à tous les emplois de la langue populaire ? Evidemment non. Mais alors, quelle sera la limite, ou plutôt la mesure ? et de combien de degrés faut-il que la porte soit ouverte ?

On sait que l'imparfait du subjonctif répugne au gens du peuple. *Il fallait que vous chantassiez*, ne se dit plus à la campagne ; on ne l'entend pas dans les villes. Et on ne se sert plus en conversation de cette façon de s'exprimer que pour s'en moquer ou paraître aimablement pédant. Proscrit du parler commun, l'imparfait du subjonctif avait encore sa place dans les livres, dans la littérature. Il s'y pouvait réfugier comme dans un dernier et très sûr asile. Et il importait peut-être que notre langue ne perdît pas cette forme verbale, puisqu'une langue est plus ou moins riche selon qu'elle a plus ou moins de formes pour rendre exactement, et minutieusement, et subtilement la pensée. Or, notre langue va perdre très vite l'imparfait du subjonctif ; car il est arrêté et décrété qu'on tolérera le présent du subjonctif au lieu

de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent.» Voilà donc que nos écoliers, et nos auteurs, sont invités—car il y a tentation, et donc invitation, partout où il y a tolérance—à n'employer plus l'imparfait du subjonctif. S'il reste, en effet, quelques autres cas où l'on doit s'en servir encore dans la langue écrite, puisque la circulaire ministérielle n'en dispense pas,—en quoi, d'ailleurs, la circulaire ministérielle apparaît bien illogique ou capricieuse, puisque la langue populaire dédaigne aussi ces emplois—nul doute qu'on en fera bientôt justice, et que le jour n'est pas éloigné où il n'y aura plus que nos Sallustes archaïsants qui glisseront dans leurs textes, pour les pénétrer d'un parfum d'antiquité, des mots très doux et vénérables comme *trouvassiez*, et *photographiassiez*. Et ce sera le triomphe de nos futurs candidats à la licence ès lettres—quand nous aurons une licence et des candidats—que de commenter, sous l'œil réjoui du maître, ces formes anciennes d'une langue qui fut parlée par des barbares !

M. Guerlin de Guer déplore qu'on tolère la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées. Et il ajoute avec raison : «Je ne nie pas que les règles qui en régissaient l'emploi ne fussent compliquées, difficiles, abusives, comme le veut la circulaire. Mais je vois dans cette tolérance une nouvelle entreprise contre la syntaxe française. Il n'est peut-être que la syntaxe grecque qui lui soit comparable pour son infinie souplesse, pour sa variété, pour sa richesse dans l'expression des nuances les plus délicates et les plus intimes. N'est-il pas barbare d'y porter la sape et la pioche ? L'influence de la langue parlée s'exerce déjà dans une mesure suffisante sur la langue littéraire sans qu'une influence ministérielle vienne s'y ajouter par surcroît. C'est là qu'est, en effet, toute la question.»

Il faut donc ne pas trop céder à la démagogie grammaticale, et pour reprendre, après M. Guerlin de Guer, une expression de Victor Hugo, il ne faut pas mettre à notre syntaxe, aussi bien qu'à l'orthographe, «le bonnet rouge». «Les littératures amorphes (littérature au rabais, littérature de journal) ont agi puissamment sur le style, qui s'encanaille, se relâche et se déforme.» L'on tend à écrire de plus en plus comme l'on parle, cependant que nous, professeurs, nous avons encore la mission de faire connaître à nos élèves les bons auteurs classiques qui ont écrit en un français très correct

et très digne, et que nous nous efforçons de leur montrer en ces artistes les modèles qu'ils doivent imiter. Si l'on continue à vulgariser la langue littéraire, quelle sera bientôt notre autorité, et sur quoi pourrons-nous fonder nos sages conseils ? Craignons de décharger trop notre syntaxe, et de lui ôter tant de moyens qu'elle a de traduire finement nos idées. Le mécanisme de la syntaxe latine est fort compliqué. Lisez Riemann pour vous en convaincre. Mais vous constaterez en même temps quelles ressources il y a dans toutes ces règles multiples, qui permettent à l'écrivain de marquer les plus discrets mouvements de l'esprit. Et que deviendrait la bonne langue de Platon s'il fallait en retrancher le jeu si habile, si savant et si aristocratique des particules, tout l'art avec lequel l'écrivain peut exprimer par les seules formes verbales la notion du temps, et tant d'autres procédés syntaxiques dont Cucuel ou Goelzer vous révèlent le secret ?

Non, gardons à la langue littéraire ses subtilités et ses nuances, celles-là du moins que l'usage des bons écrivains maintient encore ; et, au collège, loin « d'abaisser le style de l'écolier jusqu'à la langue de tout le monde, élevons-le au contraire jusqu'à la langue du plus petit nombre, de ceux—du moins—chez qui le respect de la forme ne va pas jusqu'au purisme, jusqu'à la préciosité. »

(la suite prochainement)

CAMILLE ROY, ptre

DERNIER AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada et les abonnés du *Bulletin* sont encore une fois priés d'acquitter, sans plus de retard, leur arriéré. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, dans le cours du mois de septembre. Les noms de ceux qui ne seront pas en règle avec l'administration au 1^{er} janvier 1909 seront rayés.

LE SECRÉTAIRE.

LA PAROLE HUMAINE ⁽¹⁾

Pour les personnes initiées aux secrets de la philologie comparée, l'ouvrage de M. A. Berloin, *la Parole humaine*, se recommande sans doute de lui-même. Pour nous, les profanes, qui connaissons à peine les rudiments de cette science et ne savons pas raisonner comme il faut sur ces matières, nous aimons, pour en juger, à nous reposer sur l'autorité d'un auteur. Aussi, nous plaît-il singulièrement de savoir que « A. Berloin », c'est M. l'abbé A. Nantel, du Séminaire de Sainte-Thérèse. La science et la probité du linguiste inspirent d'abord confiance et nous assurent.

Ce livre expose le résultat d'études longues et consciencieuses sur la langue algique, la langue des tribus qui peuplaient autrefois la plus grande partie du continent américain. Des quelque cinquante dialectes, que comprenait la langue algique, le cris paraît être le meilleur type, le plus pur, « le plus primitif », le « plus archaïque » ; c'est donc le cris que M. l'abbé Nantel étudie principalement. Et dans l'examen de cette langue particulière, il paraît bien aller plus avant que les plus hardis de ses devanciers. Mais il ne s'arrête pas là. Parti du cris, il s'élève à la considération des plus hauts problèmes de la linguistique, et, dans la recherche d'une solution, c'est au cris, à l'algique qu'il est ramené, ou plus exactement, qu'il revient, comme à la langue primitive, à la langue « que parla notre premier père au Paradis terrestre, alors que son esprit s'éveillait à la connaissance des choses divines et humaines, et que sa bouche s'essayait à les dire sous l'initiation même du Dieu créateur ».

M. Nantel s'arrête à cette pensée, « conclusion dernière et seule logique de ce livre », dit-il.

Pour y arriver, M. Nantel étudie donc, d'abord, la langue algique en elle-même : sa phonétique, la signification de ses phonèmes, la structure de ses mots, ses formes grammaticales, sa

(1) A. BERLOIN. *La Parole humaine. Études de philologie nouvelle d'après une langue d'Amérique*. Paris (Champion) et Montréal (Beauchemin), 1908. in-8°, 23 c. × 14 c., 221 pages.

syntaxe ; puis, il embrasse d'un regard tout le plan de la langue, il montre des affinités linguistiques entre l'algique et diverses langues indo-européennes, et, après une thèse fort ingénieuse sur le rôle expressif de la voyelle et de la consonne dans le langage, conclut comme j'ai dit.

De la première partie de cette étude, il ressort qu'en effet l'algique est une langue étrange, d'une richesse merveilleuse, d'une étonnante fécondité. Mais est-ce vraiment une langue « où les sons s'ajustent d'eux-mêmes aux idées, où les mots sont faits à la mesure des choses, où l'articulation elle-même paraît suivre et reproduire les procédés de l'intelligence » ? M. Nantel l'affirme, lui qui sait de l'algique autant qu'homme du monde ; il l'affirme, et il se peut bien qu'il l'ait démontré, et je n'ai garde d'y contredire. Mais, soit que le mode de transcription m'ait dérouté, soit que le caractère des sons algiques m'échappe, je n'ai pas su toujours entrevoir le lien « par lequel l'idée se rattache au son articulé » dans la langue des Cris, et je ne peux me défendre de penser que, séduit par sa thèse, M. Nantel a peut-être, mais de bonne foi, forcé la valeur de quelques témoignages. Que les racines soient réductibles, on l'admet, en ce sens qu'elles ne sont pas nécessairement monosyllabiques, que parfois elles sont composées d'éléments intimement amalgamés, et qu'on peut les analyser ; mais qu'il soit possible de leur attribuer une signification générale et abstraite, et que cette doctrine ne soit pas une de ces idoles produites par l'étude exclusive de la famille aryenne, c'est de quoi, paraît-il, on ne convient pas toujours chez les linguistes. Il serait beau, il serait sans doute logique qu'il y eût un lien naturel entre l'idée et la parole ; ce lien doit exister ; mais il est intime, caché, mystérieux ; il ne se laisse pas saisir aisément. Le chercher, c'est aller « au delà de la grammaire, de la phonétique et de l'anatomie strictement verbale », écrit M. Lebesgue, c'est « entrer dans le domaine des relativités mystérieuses, où s'engendrent obscurément les faits catalogués par les faiseurs de dictionnaires... » Ce lien, les philologues ont-ils presque tous renoncé à le découvrir parce qu'ils ne pouvaient espérer le trouver que dans la langue mère, et que la langue mère leur a jusqu'à cette heure échappé ? M. Nantel, au contraire, l'a-t-il enfin découvert, parce qu'en étudiant l'algique, il a pris contact avec la véritable langue primitive ? Ce serait vraiment une grande et belle découverte ; les racines algiques, en livrant leurs

secrets, nous laisseraient entrevoir le fond même de la parole humaine.

Mais sur la signification que M. Nantel attribue à chaque racine, dans sa plus simple expression, réduite à un son, aussi bien qu'en composition, on pourrait discuter. « *O*, écrit M. Nantel, idée de bonté ; *a*, idée de grandeur, abondance » (p. 156) ; M. Philéas Lebesgue, lui, pense que *o* traduit proprement l'admiration et s'applique, en composition, aux idées de suprématie, de grandeur ; que *a* exprime l'attention, la lumière, la vie, la création, l'élévation, la beauté. *N*, d'après l'écrivain canadien, marquerait l'acte de l'intelligence ; d'après l'auteur de *l'Au-delà des Grammaires*, *n* indiquerait le silence, le sommeil, et aussi la rencontre, le choc, et, en composition, s'appliquerait aux idées de doute, d'hésitation, de refus, etc., et cela ressortirait des racines gréco-sanscrites et des primitifs hébraïques. ⁽¹⁾

Je ne cite pas *l'Au-delà des Grammaires* comme une autorité, mais pour montrer que toutes les oreilles n'entendent pas les sons de la même manière, et qu'il peut y avoir de l'arbitraire et du caprice dans cette interprétation des racines. Les preuves de M. Lebesgue ne sont pas convaincantes ; mais les preuves de M. Nantel aussi sont contestables. M. Lebesgue ajoute : « Ce sont là pures analogies et correspondances incapables de s'accommoder d'une étroite adaptation ; elles enferment à coup sûr un secret, sur la valeur duquel il convient de ne pas s'égarer. » L'auteur de *l'Au-delà des Grammaires*, qui va jusqu'à refaire le *sonnet des voyelles* de Rimbaud, plaisanterie que plusieurs ont prise au sérieux, s'est lui-même égaré sans doute ; je me demande avec inquiétude si le chemin suivi par M. Nantel est plus sûr...

On peut en douter, et trouver encore que M. Nantel a apporté une heureuse contribution à la solution du problème.

Avant d'arriver à la « conclusion dernière » de son livre, M. l'abbé Nantel en tire une autre. De nombreuses affinités, des traits de ressemblance, des analogies d'idées et de formes lui permettent d'établir, ce qu'on paraît n'avoir avant lui que soupçonné, que l'algique entre dans la grande famille des langues indo-européennes, et, c'est ce qu'il y a de plus curieux, non pas comme langue sœur, mais bien comme souche primitive !

Depuis qu'on s'est aperçu que le sanscrit, considéré longtemps comme le type se rapprochant le plus de la langue mère, en était

(1) Voir le *Dict. idéo-étymologique grec-hébreu* de l'abbé Latouche.

fort éloigné et ne représentait qu'un degré de l'évolution, on a essayé tour à tour divers procédés pour reconstruire l'idiome primitif ; aucune de ces hypothèses n'a paru acceptable, et « il est à supposer, écrivait Michel Bréal dans l'Avant-Propos des *Principes de Philologie comparée* de Sayce, que plus d'une fois encore cet idiome changera de son, de grammaire et de syntaxe, selon la direction d'esprit et les études favorites de ceux qui nous en expliqueront la structure ».

L'opinion de M. Nantel vaut-elle plus qu'une hypothèse ? Est-il définitivement prouvé et faut-il croire que l'algique est, sinon la langue aryenne même, du moins le représentant par excellence de la langue que parlèrent les Aryas sur le plateau de Pamir ? M. l'abbé Nantel l'affirme peut-être un peu plus fortement qu'il ne le prouve.

Et c'est aussi ce qu'il est permis de penser de sa conclusion dernière, où il fait de l'algique la langue primitive, parlée par Adam et Ève, sauvée du cataclysme de Babel par les hommes qui n'étaient pas à Sennaar, transmise par les pères aux enfants, et, d'âge en âge, arrivée jusqu'à nous dans un remarquable état de conservation.

M. Nantel dit justement, dans l'Avant-Propos de son livre, que, si la solution qu'il propose est considérée, « les études philologiques y trouveront une orientation nouvelle ». En effet, que les conclusions de M. Nantel soient adoptées, et c'est en linguistique une révolution ! Mais cela n'est pas pour effrayer les linguistes, qui en ont vu bien d'autres. C'est par des révolutions de ce genre qu'ils abattent leurs *idoles*, et aussi qu'ils en créent de nouvelles, et enfin qu'ils arriveront peut-être à la découverte de la vérité.

Avant de conclure, je ne peux me tenir d'exprimer un regret, qui comporte une critique assez forte. ⁽¹⁾ Toute cette partie du livre qui traite de l'algique en lui-même et de sa parenté avec l'aryen est excellente, jette une lumière nouvelle sur les idiomes

(1) Dans les détails, il y a bien peu à relever. M. Nantel parle de choses qu'il connaît. Mentionnons seulement l'étymologie du pronom fr. *on* par le latin *omnis* (p. 146), qu'il est impossible d'admettre. L'étymologie de *on* par le nominatif *homo* est attestée, aussi bien que l'étymologie de *homme* par l'accusatif *hominem*. C'est même par quoi s'explique l'emploi de l'article devant le pronom. Voir, pour ne citer que les anciens, Sylvius, *Isagoge* etc., p. 61, Robert Estienne, *Grammaire*, p. 116, Ménage, *Observ. sur les Poésies de Malherbe*, édit. de 1666, p. 214.—Pour la racine de *homo* et d'*omnis*, voir le *Dict. étym. lat.* de MM. Bréal et Bailly, et le *Dictionnaire*, plus récent, de M. Paul Regnaud.

américains, et éclaire même certains points de la philologie indo-européenne. Je regrette que M. Nantel ne s'en soit pas tenu au développement de cette thèse. Le reste de l'ouvrage, tout ce qui tend à démontrer que l'algique est la langue mère de l'indo-européen, et, plus encore, l'idiome primitif de la race humaine, n'a pas le même caractère de précision scientifique et de logique solide. On prend aux ingénieuses démonstrations de M. l'abbé Nantel un plaisir extrême, on s'intéresse à ses analyses, on est séduit par la hauteur de ses vues ; mais on se sent sur un terrain mouvant, entouré de problèmes qu'on ne peut résoudre, et l'on n'est pas sûr d'avoir raison. Donc, je regrette que M. l'abbé Nantel ait cru devoir aller si loin, parce que je crains qu'il ne soit allé trop loin.

Cette réserve faite, que penser en somme de cet ouvrage ?

Que c'est l'un des plus intéressants, des plus sérieux, des plus fouillés, des plus dignes d'attention qui ait paru chez nous. Ajoutons : et *des mieux écrits*. On écrit rarement aussi bien ; on n'écrit pas mieux.

ADJUTOR RIVARD.

CORONAIRE OU CORONER

Le mot *coroner* désigne l'officier de justice qui, en pays anglais, s'enquiert des causes de mort violente.

On n'emploie pour nommer ce personnage que le mot anglais lui-même, en lui conservant son orthographe anglaise. Et c'est ainsi que le mot est d'ailleurs entré dans les dictionnaires français.

Cependant on a longtemps écrit dans les journaux *coronaire*, au lieu de *coroner*. On lit dans le *Canadien*, 3 mai 1833, à propos des restes de deux corps d'enfants trouvés à la Basse-Ville : « Nous apprenons que le *coronaire* a été appelé pour tenir une enquête sur les restes ».

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Dévisager (*dèvizàjè*) v. tr.

|| Décontenancer, déconcerter ; insulter. *Ex.* : Quand j'ai su ça, ça m'a *dévisagé*.

FR. *Dévisager* = regarder attentivement quelqu'un en plein visage, DARM.

Devise (*dèvi:z*) s. f.

|| Devinette, énigme.

VX FR. *Devise* = entretien, discours, LACURNE.

FR. *Devise* = sentence, adage, etc., DARM.

Devoir (en) (*ā dèvwà:r*), **en devouèr** (*ā dèvwè:r*) loc.

|| De service.

ÉTYM. Ang. *on duty* = m. s.

FR. *Être de service* = monter la garde, exercer un commandement, DARM.

Devoirs (*dèvwà:r*), **devouèrs** (*dèvwè:r*) s. m. pl.

|| Fonctions. *Ex.* : Reprendre l'exercice de ses *devoirs* = de ses fonctions (comme membre du parlement, comme employé de l'administration, etc.)

Dévoration (*dèvorá:syō*) s. f.

|| Rage. *Ex.* : Ils sont cinq ou six qui veulent acheter nos œufs, c'est comme une *dévoration* = c'est une rage, une vraie rage.

Dévorèr (se) (*sè dèvoré*) v. réfl.

|| Faire son possible. *Ex.* : Il *se dévore* pour avoir mon cheval, mais je ne le lui vendrai pas.

FR. *Se dévorèr* = se livrer à l'inquiétude, au chagrin, à l'impatience, LITTRÉ, LAR.

Dévousse (*dèvus*) adv.

|| Où est-ce. *Ex.* : Là *dévousse* qu'on va? = où allons-nous?

Dgi (*dji*) interj.

|| Hue, cri pour faire aller un bœuf, un cheval à droite.

Diabelment (*dyábèlmā*) adj.

|| Diablement.

DIAL. *Id.*, Picardie, HAIGNERÉ.

Diabler (*dyá:blé*) v. intr.

|| Endiabler.

Diâbe (*dyá:b*) s. m.

|| Diable

DIAL. *Idem.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Diablant (*dyáblā*) adj.

|| Enrageant.

Diable vert (au) (*ó dyábèl vè:r*) loc.

|| Au diable au vert. *Ex.*: Aller *au diable vert* = au diable au vert.

FR. *Aller au diable au vert* = aller très loin, DARM.

Diable (en) (*ā dyá:b*) loc. adv.

|| Très bien. *Ex.*: Il chante, il parle *en diable* = il chante très bien, il parle très bien.

FR. *En diable* = diablement, excessivement, DARM.

Diable (battre le) (*bāt èl dyá:b*) loc.

|| Être extraordinaire. *Ex.*: *Ça bat le diable* = c'est extraordinaire.

Diable (le) (*èl dyá:b*), que le diable (*kè l dyá:b*) loc. adv.

|| Beaucoup, extrêmement, diablement, en diable, comme le diable. *Ex.*: Il travaille *que le diable* = extrêmement.

DIAL. *Le diable, que le diable*, m. s. en Normandie, DELBOULLE, dans le Centre, JAUBERT, dans la Bresse, GUILLEMAUT.

Diable (*dyá:b*) s. m.

|| Appareil à soulever les voitures pour ôter les roues.

DIAL. *Id.*, en Normandie, MAZE.

Diable (mener le) (*māné l dyá:b*) loc.

|| Faire le diable, faire du bruit, du tapage.

Diable (parler au) (*pàrlé ó dyá:b*) loc.

|| Se dit de qq'ch. qui étonne, qu'on ne comprend pas. *Ex.*: Ce magicien *parle au diable*.

Diary (*dayré*) s. m., ang.

|| Agenda, *diaire*.

FR. *Agenda* = carnet dont chaque feuillet, indiquant le jour de l'année, sert à noter ce qu'on a à faire, DARM.

VX FR. *Diaire* = journal. « Toutes choses qu'il pensait dignes d'être enregistrées en son *diaire* et papier journal, » G. BOUCHET, cité dans LACURNE. *Diaire* se trouve dans COLGRAVE, OUDIN, LACOMBE, LACURNE,

Différencer (*diférâsé*) v. tr.

|| Différencier, établir une différence entre deux objets.

Différer (*diféré*) v. tr.

|| Renvoyer, adresser à qq'un. *Ex.*: Il nous a *différés* à son garçon pour savoir... = Il nous a renvoyés à son garçon...

Difficileux, -se (*difikultâ, -tâ:z*) adj.

|| Difficileux, plein de difficultés. *Ex.*: Entreprise *difficultueuse* = entreprise difficile.

Difformer (*diformè*) v. tr.

|| Déformer.

VX FR. *Difformer* = rendre difforme, DU CANGE, altérer dans sa forme, DARM.

Digération (*dijérâ:syô*) s. f.

|| Digestion. *Ex.*: Ma *digération* va mal = ma digestion se fait mal.

Digession (*dijesyô*) s. f.

|| Digestion.

Dihors, diors (*diô:r, diyô:r*) prép. et adv.

|| Dehors. *Ex.*: Je n'ai jamais vu couverture si mal faite, il pleut dans la maison comme *dihors*.

DIAL. *Idem.*, dans le Centre, JAUBERT.

Diminuent (*diminu:z*).

|| 3^{me} per. du plur. de l'ind. du verbe *diminuer*: ils diminuent.

D'un quart (*d ê kâ:r*)

|| Moins un quart. *Ex.*: Il est midi *d'un quart* = Il est midi moins un quart.

ÉTYM. *Dans un quart*.

Dint (*dē*) s. f.

|| Dent.

DIAL. *Deint* = dent, en Picardie, LITTRÉ, en Normandie, DELBOULLE.

Diplomer (*dīplômé*) v. intr.

|| Obtenir un diplôme. *Ex.*: Il a *diplomé* à l'Université = il a obtenu un diplôme de l'Université.

FR. *Diplomer* = v. tr., conférer un diplôme, BESCH., Lar.

Dippeur (*dīpè:r*) s. m. ← ang. *dipper* = cuiller à pot.

|| Grande tasse à manche qui sert à puiser de l'eau dans un seau.

Disent (ils) (*il dī:z, i dī:z*).

|| On dit. (Cf. ang. *they say*.)

Dire des mauvaises raisons (*dī:r de mòve:z rezō*).

|| Dire des injures à qq'un.

Directions (*dīrèksyō*) s. f. pl.

|| Instructions, explication pour la conduite d'une affaire. *Ex.*: Donner des *directions* à qq'un. = donner des instructions à qq'un.

Directoire (*dīrèktwà:r*) s. m. ← ang.

|| Almanach, annuaire des adresses.

Directory (*dīrèktòré*) s. m. ang.

|| Almanach, annuaire des adresses.

Disable (*dizáb*) adj.

|| Qui peut être dit.

Discompte (*dèskō:t*) s. m.

|| Escompte.

VX FR. *Discompte* = escompte, GUÉRIN, BESCH, LITTRÉ, DARM., LAR.

DIAL. *Discompte* s'emploie pour *escompte*, en Normandie, DELBOULLE, MAZE, MOISY.

Discompter (*dīskō:té*) v. tr.

|| Escompter.

VX FR. *Discompter* = escompter, DARM., GUÉRIN, etc.

Discarter (*diskàrté*) v. tr. ←= ang. *to discard*.

|| Écarter (au jeu de cartes).

Déligner (*dèliné*) v. tr.

|| Redresser une planche, un madrier, etc., au moyen d'un rabot, d'une scie, d'une hache, suivant une ligne tirée au trait, en enlevant l'écorce chaque côté de la planche.

FR. Cf. *délinéer* = tracer une ligne, le contour d'un objet, au trait, LITTRÉ, GUÉRIN.

Disconnecter (*diskònékté*) v. tr.

|| Disjoindre, désunir, (méc.) débrayer.

FR. *Débrayer* : dégager (une pièce) du mécanisme qui lui communique l'action du moteur, DARM.

Discrétionnaire (*diskrésyòné:r*) adj.

|| Laisse à la discrétion. *Ex.* : Il est *discrétionnaire* au Président de...

FR. *Discrétionnaire* = qui confère le pouvoir de décider, DARM. : Pouvoir discrétionnaire.

Discréminer (*diskrèminé*) v. tr. ←= ang. *to discriminate*.

|| Distinguer, séparer.

Diseux (*dizé*) s. m.

|| Diseur, parleur. *Ex.* : C'est un beau *diseux* = C'est un beau parleur.

VX. FR. *Diseux* : qui parle. « Bon *diseux*, » homme qui parle bien, LA CURNE.

Diseux de riens (*dizé dè ryé*).

|| Diseur de riens.

FR. *Diseur de riens* = celui qui dit habituellement des riens, DARM.

DIAL. *Diseur de riens* : bavard, indiscret, en Normandie. DELBOULLE; dans le Bas-Maine, DOTTIN; le Centre, JAUBERT.

Disez (*dizé*).

|| Dites. *Ex.* : Qu'est-ce que vous *disez* là ? — Que dites-vous là ?

DIAL. *Idem.*, dans le Centre, JAUBERT.

CERCLES D'ÉTUDE

Dès sa fondation, la Société du Parler français au Canada s'est occupée de la création de *cercles d'étude* locaux. « L'établissement de ces cercles, affiliés à la Société, est éminemment désirable, » écrivait M^{sr} Laflamme dans le *Bulletin* (I, 37), et il disait le caractère, le rôle, et l'utilité de ces organisations.

Plusieurs *Cercles du Parler français* furent en effet fondés dans les collèges, à Québec, à Lévis, à Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, à Nicolet, à Joliette, à Chicoutimi, à Valleyfield, à Rimouski, etc. Nous avons reçu de ces associations des observations, des travaux, des rapports, qui nous sont encore aujourd'hui de la plus grande utilité, et sans lesquels notre Comité d'étude central n'aurait pu faire un relevé aussi étendu des vocables franco-canadiens. Il est donc désirable, non seulement que les Cercles établis poursuivent leurs études, mais encore qu'il en soit créé là où il n'y en a pas encore.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit là-dessus. Il n'est pas nécessaire de *fonder* une nouvelle société, de *créer* une association distincte ; il est même préférable que le travail se fasse par une société existant déjà. Ne multiplions pas les organisations et les rouages. Dans toutes nos maisons d'éducation, il existe des sociétés littéraires, avec leurs comités, leurs officiers, leurs règlements. Qu'on choisisse celle qui convient davantage, qu'elle se constitue en *Cercle d'étude du Parler français* et étudie, une ou deux fois par mois, des questions qui touchent à la conservation et au perfectionnement de notre langue ; en d'autres termes, que, sans changer de nom et sans rien ajouter à son coutumier, elle introduise dans son programme l'étude de notre parler et s'en occupe de temps en temps. Voilà la plus facile et la meilleure organisation.

C'est ce que viennent de faire nos jeunes amis du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Un *Cercle d'étude du Parler français* avait été fondé, en avril 1903 (voir *Bull. P. F.*, I, 156), dans cette maison, où notre œuvre a trouvé tant et de si précieuses sympathies. Ce cercle vient de

se réorganiser, et, croyons-nous, sur des bases encore plus solides, précisément parce qu'il constitue l'un des six comités du Cercle Girouard de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne.

Le *Comité du Parler français* du Cercle Girouard tient à soumettre ses travaux à la Société, et il les communique à notre Comité d'étude. Cet arrangement nous plaît beaucoup. Habilement dirigés par l'Aumônier du Cercle, nous pensons bien que ces travaux n'ont pas besoin d'être révisés; mais nous en faisons notre profit. La Société du Parler français n'est pas une entreprise de clocher; fondée à Québec uniquement parce qu'elle n'a pas été fondée... ailleurs, elle en appelle à tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre langue, et elle a besoin de leur concours pour faire son œuvre. Aussi, les observations et les travaux que nous envoient nos confrères, et particulièrement les Cercles d'étude, sont toujours reçus avec reconnaissance.

Même, nous croyons que nos lecteurs aimeraient à bénéficier tout de suite de certains travaux des cercles affiliés. C'est pourquoi nous consacrerons de temps en temps quelques pages du *Bulletin* à leur publication.

Nous publions aujourd'hui un vocabulaire du jeu de *balle au champ* (*base-ball*), préparé par le Cercle de Saint-Hyacinthe. Les auteurs nous pardonneront de tirer ainsi parti de leurs études et nous permettront même de les exploiter encore dans l'avenir.

Au Séminaire de Québec, la Société Laval consacre par mois une ou deux séances aux études de langue française: elle se constitue alors en *Cercle du Parler français au Canada*. Ce cercle s'est chargé de rédiger la page d'*Anglicismes* du *Bulletin*.

Nous invitons les autres *Cercles du Parler français*, établis ou qui s'établiront, à nous envoyer aussi les résultats de leur recherches. Au besoin, nous leur suggérerons des sujets d'étude et d'observation.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

LA BALLE AU CHAMP ⁽¹⁾

(Base-Ball)

a) Le champ et ses parties :

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Field</i> | Terrain |
| <i>Diamond</i> | Carreau, losange |
| <i>To play outfield</i> | Jouer au champ, tenir le champ. |

(1) Ou *balle au camp*; c'est la *grande thèque* d'autrefois.

| | |
|------------------------|---|
| <i>Base</i> | But |
| <i>Home base</i> | Chambre, but central |
| <i>Box</i> | Boîte, loge |
| <i>Lines</i> | Lignes |
| <i>1st Base</i> | 1 ^{er} But, 1 ^{er} poste, 1 ^{er} arrêt |
| <i>2nd</i> “..... | 2 ^{eme} “ 2 ^{eme} “ 2 ^{eme} “ |
| <i>3th</i> “..... | 3 ^{eme} “ 3 ^{eme} “ 3 ^{eme} “ |

b) Positions :

| | |
|---------------------------|--|
| <i>Catcher</i> | Receveur, attrapeur |
| <i>Pitcher</i> | Lanceur, donneur |
| <i>1st Baseman</i> | Gardien du 1 ^{er} but, 1 ^{er} planton, 1 ^{ere} faction, |
| <i>2nd</i> “..... | “ “ 2 ^{eme} “ 2 ^{eme} “ 2 ^{eme} “ |
| <i>3rd</i> “..... | “ “ 3 ^{eme} “ 3 ^{eme} “ 3 ^{eme} “ |
| <i>Short-stop</i> | Arrêt-court, avant-garde |
| <i>Left-fielder</i> | Voltigeur de gauche |
| <i>Right</i> “..... | “ de droite |
| <i>Centre</i> “..... | “ du centre |
| <i>Batter</i> | Batteur, frappeur |
| <i>Umpire</i> | Arbitre |
| <i>Coach</i> | Entraîneur, excitateur |
| <i>Scorer</i> | Marqueur |
| <i>Back-stop</i> | Arrière-garde |
| <i>Mascot</i> | Mascotte (n. fém.) |

c) Instruments :

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Ball</i> | Balle, pelotte |
| <i>Bat</i> | Bâton, batte |
| <i>Glove</i> | Gant |
| <i>Mask</i> | Masque |
| <i>Back-stop</i> | Filet (les mailles) |
| <i>Wrist-band</i> | Garde poignet (protège-poignet) |
| <i>Breast-protector</i> | Plastron |
| <i>Sweater</i> | Chandail |
| <i>Cushions, bags</i> | Coussins |

d) Le jeu :

| | |
|---|----------------------------|
| <i>Foul</i> | Fausse balle |
| <i>Balk</i> | Fausse alerte, nasarde |
| <i>Fair ball</i> | Balle franche |
| <i>You're out !</i> | Hors jeu ! Touché ! Mat ! |
| “Empailler” (corrup. de <i>Umpire</i>) | Exercer l'arbitrage, juger |
| “Poigner” la balle..... | Saisir la balle |
| <i>Hit</i> | Coup |
| <i>To hit the ball</i> | Frapper la balle |
| <i>Home run</i> | Ronde |
| <i>Lost ball</i> | Balle perdue |

| | |
|----------------------------------|--------------------------|
| <i>Dead ball</i> | Balle nulle |
| <i>Drop</i> “ | Echappée, balle échappée |
| <i>Sacrifice hit</i> | Coup de la victime |
| <i>Fly</i> | Vol |
| <i>An in (ball)</i> | Une droite |
| <i>An out</i> (“)..... | “ gauche |
| <i>Play ball!</i> | Au jeu ! |
| <i>Inning</i> | Manche (tournée) |
| <i>Time!</i> | Repos ! |
| <i>Run</i> | Course |
| <i>Half-run</i> | Demi-course |
| <i>On deck</i> | En garde ! |
| <i>Match</i> | Joute |
| <i>Game</i> | Partie |
| <i>Side</i> | Camp |
| <i>To pick up sides</i> | Tirer les camps |
| <i>Team</i> | Équipe |
| <i>To bat</i> | Frapper, battre |
| <i>To throw</i> | Lancer |
| <i>To bowl</i> | “ |
| <i>(To bowl) Over hand</i> | (Servir) au-dessus |
| <i>(“) Under hand</i> | (“) au-dessous |
| <i>Trial ball</i> | Balle d'essai |
| <i>Wild ball</i> | Balle écart |
| <i>By ou pass ball</i> | Balle passée |

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS.

Sém. de St-Hyacinthe.

REVUES ET JOURNAUX

Les *Échos de S. Chiara* (23, rue Cassette, Paris ; septembre) reproduisent (pp. 21-28) l'allocution de M^{gr} Bégin devant la statue de M^{gr} de Laval, et sa réponse à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Les fêtes du 3^e Centenaire de la fondation de Québec. (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris ; août, pp. 468-480.)

Compte rendu emprunté aux journaux. Poésie de M. Chapman.

Les Sauvages du Canada et les Maladies importées de France au XVII^e et au XVIII^e siècle : la picote et l'alcoolisme, par M. Émile Salone. (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 61, rue de Buffon, P. ; t. IV, N^o 1, pp. 7-20.)

REVUES ET JOURNAUX

Edmond de Nevers, penseur et artiste, par Henri d'Arles. (*L'Indépendant*, Fall-River, Mass. ; 26 octobre.)

La Culture intellectuelle, par le même. (*Ibid.* ; 16 novembre.)

Deux conférences données par le R. P. Henri Beaudé, des Frères Prêcheurs, la première à Woonsocket, le 25 octobre, la deuxième à Bowenville, le 8 novembre.

On a pu trouver que, dans ses premières œuvres, Henri d'Arles donnait souvent trop libre jeu à sa virtuosité de *styliste*. Même une amitié déjà ancienne ne pouvait empêcher qu'on écrive, à propos de sa conférence sur *Jérusalem* : « C'est trop obstinément joli.... On voudrait parfois que Henri d'Arles écrive *un peu moins bien*.... La forme fait presque oublier le fond.... » (*Bull. P. F.*, VI, 111.)

Eh bien ! les deux études publiées dans *L'Indépendant* paraissent marquer dans la manière du R. P. Beaudé une heureuse évolution. Sans doute, il se rencontre encore dans ces conférences des tours et des mots qui ne sont que jolis ; quand on a longtemps tâché à enfiler des coquillages sonores et à sculpter des figurines, cela devient une habitude, et Henri d'Arles n'a pu se tenir, par exemple, de parler d'« harmonies adorables, infiniment berceuses ». Mais c'est là, semble-t-il, des restes seulement d'une habileté verbale excessive et qui menaçait d'aller jusqu'à l'afféterie. Dans les pages que nous venons de lire, le R. P. Beaudé ne donne que par accident dans ce défaut ; on n'y sent pas cette recherche trop exclusivement curieuse d'élégance et de raffinement, ce soin trop empressé pour l'enjolivure et l'arabesque, qu'on ne pouvait se défendre de reprocher à ses autres travaux. Ses phrases ne sont plus des couplets de facture, et il ne vise plus à une orchestration des mots. Il écrit, non plus pour faire de la *littérature*, mais pour exprimer des idées ; et il le fait en un style à la fois facile et correct, brillant et solide, dont l'éclat est rarement factice, dont l'élégance n'exécède pas la mesure convenable. Aussi, ne trouve-t-on plus que la forme fait oublier le fond et que Henri d'Arles devrait écrire *moins bien* ; on souhaite, au contraire, que le R. P. Beaudé continue d'écrire aussi bien. C'est de la bonne sorte.

Nous avons reçu le programme du « Festival Montcalm », donné le 22 octobre dans la grande Salle des Fêtes, au Palais du Trocadéro, à Paris, « au bénéfice du double monument en l'honneur de Montcalm, à Vestric-Candiac (Gard) et à Québec ». Ce programme est une plaquette vraiment artistique, avec gravures, vues, portraits, etc.

La Canadienne (octobre, p. 369) a donné un bon compte rendu de cette matinée de gala.

Franco-Canadiens et Franco-Américains, par M. Fernand Nouvion. (*Revue pour les Français*, 56, rue de l'Université, P.; 25 octobre, pp. 631-635.)

L'auteur expose, avec citations, trois opinions relativement à la célébration du troisième centenaire de Québec : l'opinion de l'écrivain de la *National Review* qui pense que cette manifestation produira le double effet de « fortifier la cause de l'impérialisme dans le *Dominion* et d'amener entre les Franco-Canadiens et leurs compatriotes de langue anglaise un rapprochement étroit » ; l'opinion de M. Dansereau, qui, dans *la Presse*, « s'efforce d'éveiller chez l'unanimité de ses compatriotes franco-canadiens une appréciation tout ensemble plus sympathique et plus juste des qualités solides du tempérament anglais » ; et l'opinion du rédacteur de *l'Étoile*, de Lowell, qui veut « rendre plus étroits les rapports des Canadiens des États-Unis et de leurs congénères de la Nouvelle-France ».

Notice sur le livre de M. Jean Lionnet, *Chez les Français du Canada*, dans *le Temps* du 5 novembre.

Les Canadiens-français aux États-Unis, par Marisson. (*La Croix*, 5, rue Bayard. P.; 2 novembre.)

A propos du congrès de la jeunesse catholique, tenu à Worcester, du 23 au 25 août. « On a échangé des idées fort bonnes, en un français de bon aloi. »

L'Écho de l'Ouest, publié à Minneapolis, Minn., dans son numéro du 28 août, reproduit, sous le titre : *Le Parler du Canada*, le passage suivant, qu'il fait suivre de la signature de « Paul Féval » :

À Vitré, l'on gémit ou l'on clapote ; à Vannes, les mots passent, comme de la soupe, des deux côtés des langues épaisses ; à Saint-Brieux, la parole se dandine lentement sur d'incroyables cadences ; à Saint-Malo....

Mais à tout prendre, où parle-t-on comme il faut ?

Le véritable accent français est-il ce cahoteux et bruyant roulement à l'aide duquel s'étourdissent réciproquement les riverains de la Garonne ? ou la farouche glorification de l'E muet qui ajoutEU unEU syllabEU à tous les mots de la cherEU ProvencEU ? Est-ce le suisse de Besançon ? le débonnaire gloussement belge de Laon, ou la trainante chanson de la Normandie, ou le fausset glapissant du Parisien de Paris ?—On m'a dit que le français se parlait assez bien à Moscou (Saint-Petersbourg est trop près). Mais si vous voulez entendre le vrai son de la langue de Bossuet et de Corneille, l'avis général est qu'il faut aller jusqu'au Canada, où verdit un rameau du vieil arbre de France.

Plusieurs écrivains ont déjà cité les deux dernières phrases, en particulier Rosario de Formose, dans un article intitulé : *Le véritable accent français*, et publié dans le *Journal de Françoise* du 21 janvier 1905 (III^e année, N^o 29, p. 615). Comme Tardivel (*La langue française au Canada*, p. 32), Rosario de Formose dit que ce passage se trouve dans le roman *Force et Faiblesse*.

Quelqu'un pourrait-il nous donner des indications plus précises, la page, l'édition où se trouve ce passage ? Nous ne doutons pas que la citation soit exacte ; mais nous n'avons jamais pu retrouver le texte. (V. *Bibliographie du Parler fr.*, N^o 535.)

L'Industrie au Canada. (*L'Opinion commerciale*, 56, rue de Châteaudun, P. ; 1^{er} nov.)

Au Canada. (*La France à l'Étranger*, Lausanne, Suisse ; 15 août, pp. 2-3 ; 15 octobre, pp. 4-5.)

Les Fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, par le R. P. Michel Tamisier. (*Les Études Religieuses*, 50, rue de Babylone, P. ; octobre, pp. 33-43.)

« Récit d'un témoin », l'un des plus complets et des plus intéressants que nous ayons lus.

Une lettre inédite d'un Acadien à Richelieu en 1627. (*Études Religieuses*, octobre, p. 44.)

Placet d'un « colon obscur mais vaillant », nommé de la Tour, débarqué à l'âge de 14 en Acadie, et que le baron de Poutrincourt constitua son héritier.

Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, par M. H.-R. Savary, (*Questions diplomatiques et coloniales*, 19, rue Bonaparte, P. ; 1^{er} octobre, pp. 419-434.)

Quelles chances les Franco-Canadiens des États-Unis ont-ils de conserver intactes leur langue, leurs mœurs et leur religion ?

Les renseignements de l'auteur sont puisés dans les articles de M. Jules Fournier sur les Franco-Américains, parus dans *le Canada*, du 31 octobre 1905 au 16 janvier 1906. Il conclut : « Dans l'ensemble, il faudra se résigner à subir de grosses pertes. Que restera-t-il à la langue française ? Vraisemblablement une élite, mais instruite et assez forte pour jouer un rôle. »

La Nouvelle-France, par M. D. Rabory. (*Revue catholique et royaliste*, 25, rue de Rennes, P. ; 20 août, pp. 121-130.)

M. Rabory paraît être du Canada. Il parle de « nos squares et de nos jardins publics ».

« Le dialecte normand du temps de Louis XIV a laissé des traces » au Canada, dit-il. C'est vrai. Mais il ajoute : « cueiller, chaser, commitre y sont dits couramment pour cueillir, chasser, commettre. » Où a-t-il entendu *chaser* et *commitre* ?

M. Rabory a été bien mal avisé, quand, à propos de l'Université Laval, il a cité l'*Histoire de l'Église* de M^{gr} Fèvre, qu'il appelle « un écrivain bien informé ». Il a eu tort aussi de faire croire à M. Savaète que ses articles *Vers l'abîme* « ont eu du retentissement au Canada » ; il n'est pas charitable de tromper de la sorte un auteur.

Un spécimen des colonies de langue française dans l'Ouest canadien, Notre-Dame-de-Lourdes, par Dom Benoit. (*La Croix*, P. ; 19 octobre.)

Les récents progrès du Canada, par M. Henri Hauser. (*Annales coloniales*, P. ; 5 octobre.)

La « Gazette du Travail », par M. Edmond Lebrun. (*Le Semeur*, casier, N^o. 2183, Montréal ; déc., pp. 116-123.)

La *Gazette du Travail*, d'Ottawa, est écrite dans une langue... qui n'a pas de nom ! Notre collaborateur Bourges pensait qu'il était impossible d'écrire plus mal que le traducteur attaché au service des Fermes d'expérimentation : les ineffabilités qu'il a

relevées dans le *Bulletin* sont des peccadilles à côté des phrases extraites par M. Lebrun de la *Gazette du Travail*. Par exemple : « L'immigration a perduré à accuser un déclin tangible au regard de 1907. »—« Le G. T. Ry est à rebrasquer sa ligne. »—« Les conditions sous marines de la Dominion Coal Co. qui sont submergées par section, tout en n'étant pas complètement submergées. »—« Le harnais renseigne le métier très bon. »— Etc., etc., etc.

« Il y a, dit avec raison M. Lebrun, dans le bureau de rédaction de la *Gazette du Travail*, des traducteurs d'une incompétence notoire, ou mieux, d'une ignorance crasse. Le plus tôt on nous débarrassera de leur encombrante prose, le mieux ce sera. »

Belles appréciations des *Deux Frances*, de M. Zidler, dans *l'Enseignement secondaire* (52, rue de Vaugirard, P. ; 1^{er} novembre, p. 348), et dans *la Brise* (7, rue du Clocher, Brise ; novembre, pp. 237-238).

Lettre du Canada, par E. B. (*L'Indépendance belge*, Bruxelles ; 18 novembre.)

Questions politiques.

Notre race en Amérique, par M. Georges Pécoul. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P. ; 20 nov.)

Compte rendu de la conférence donnée par M. Jean Lionnet au Cercle du Luxembourg.

L'Île française de Saint-Pierre et le Drapeau américain, par M. de Folley. (*L'Aurore*, 18, rue N.-D.-des-Victoires, P. ; 19 nov)

Savez-vous ce que signifie, pour l'écrivain de *l'Aurore*, le drapeau américain hissé sur les édifices publics de Saint-Pierre ? « Purement et simplement, dit M. de Folley, la haine du Canada catholique contre la France libre-penseuse ! Vous vous étonnez, vous vous dites que vous avez mal lu... M. de Folley vous explique en un mot comment cela se fait : « Le clergé canadien tient les fils de l'administration dans Saint-Pierre et Miquelon, et, très probablement, dans Terre-Neuve. » Il est aussi parlé, dans cet

article, de l'«envie» que nous inspirerait «l'intellectualité française», d'une «pénurie d'argent» que nous cacherions à l'Europe, de notre «jalousie féroce de parent pauvre»!...

Évidemment, M. de Folley a des moments où son esprit s'échappe.

Les Dimanches littéraires. (142, rue Montmartre. P. II.)

Le 8 novembre, a paru le premier numéro de cette revue. C'est une revue à bon marché pour «les familles soucieuses d'éviter toute littérature d'inspiration douteuse ou de moralité suspecte». Parmi tant de revues qui «arborent avec onction le drapeau de la neutralité», ou, comme dit M. François Veillot, «parmi tant de neutralités hebdomadaires et illustrées, *les Dimanches littéraires* apportent la prétention nouvelle et paradoxale de professer une conviction religieuse. Ils sont catholiques, ils le proclament, ils ont l'ambition de le prouver.» Cependant, le nouveau périodique se garde bien de prêcher, de polémiquer, de moraliser. Ses feuillets sont alertes et souriants. Mais en procurant le délassement intellectuel nécessaire, les directeurs de la revue s'efforceront de toujours «tendre l'âme en haut».

Le Dimanches littéraires sont une revue familiale, littéraire et artistique, que nous sommes heureux de recommander.

Le directeur est M. François Veillot. Parmi les collaborateurs, nommons : MM. René Bazin, Paul Bourget, Émile Faguet, le marquis Costa de Beauregard, Étienne Lamy, Jules Lemaitre, le comte de Mun, J. Ageorge, Jean Aicard, Antoine Albalat, Paul Harel, Jean Nesmy, Armand Praviel, etc.

Abonnement, pour l'étranger : 8 francs.

A.-R.-L.

SARCLURES

.*. Lu dans un journal de Québec, le 9 décembre 1908 : « Le comité exécutif du Concours musical et dramatique du gouverneur général a choisi les morceaux suivants que chaque compagnie devra exécuter en outre de ses propres *sélections*. »

Cette dépêche est évidemment traduite de l'anglais ; et elle est non moins évidemment rédigée en mauvais français. Sans doute, il importe peu au traducteur qu'il faille écrire : « le comité du concours... *organisé par* le gouverneur général », et « chaque compagnie (ou plutôt) société artistique » au lieu de *compagnie* tout court qui est un mot trop vague, mais pourquoi ne lui importe-t-il pas davantage de supprimer *leurs sélections* qui est ici un affreux anglicisme, et de le traduire par « morceaux de leur choix », ou un autre terme qui veuille dire quelque chose que l'on entende ?

.*. Dans un journal de Montréal : « Son Honneur le maire Payette a autorisé le représentant de la *Patrie* à publier la déclaration suivante, *en rapport avec* la nouvelle parue dans un journal du dimanche... »

Il faudrait de vigoureux coups de sarcloir pour détruire dans nos journaux ce tour barbare : *en rapport avec*. Il n'y a guère de locution qui sente mieux son anglais ou son iroquois. Et il n'y a guère de journal où on ne la puisse relever.

Le reporter de la *Patrie* a été autorisé à publier une déclaration du maire *au sujet de* la nouvelle parue... C'est bien simple. Pourquoi est-il si difficile de l'écrire ?

.*. Dans un journal de Québec, le 16 décembre 1908 : « Le gouverneur général et sa suite ont promis d'assister aux principales *performances* du carnaval ». J'ignore de quelles choses étranges notre gouverneur sera témoin. Mais il s'agit ici sans doute des différentes scènes inscrites au programme du prochain carnaval, et vraisemblablement notre gouverneur a promis d'assister aux principaux spectacles, aux principales représentations carnavalesques que serviront bientôt au public les gens de Montréal.

.. Dans un journal de Montréal, le 14 décembre : « L'automobile de Lady Laurier, évaluée à \$8,000... est *une ruine complète* ». Nous regrettons beaucoup cet accident arrivé à la fameuse automobile qui a été brûlée l'autre jour à Ottawa. Nous regrettons aussi qu'on en ait profité pour rééditer cette expression bizarre dont on s'était assez servi, il y a quelques semaines, à propos de certains naufrages. « Tel vaisseau, jeté à la côte, est une ruine complète ». On voulait dire, assurément, que ces vaisseaux avaient complètement péri, qu'il n'en restait peut-être que d'inutiles débris, comme l'on déplore aujourd'hui que l'automobile de Lady Laurier ait été complètement détruite.

.. Un journal a parlé des « ouvriers *textiles* ».

Des matières, des plantes peuvent être dites *textiles*, c'est-à-dire propres à former un tissu. On dit aussi « les industries *textiles* », qui se rapportent au tissage. Mais un tisserand... est un tisserand.

.. Une brochure publiée récemment est intitulée : « L'Exposition *Anti-Tuberculose tenu* sous le patronage de La Ligue *Anti-Tuberculose* de Montréal ».

On lit aussi sur la couverture : « *Si nous tuons pas* la Tuberculose, c'est elle qui nous tuera. »

On pourrait chercher à guérir les phtisiques sans provoquer la consommation de la langue française.

LE SARCLEUR

ANGLICISMES

Anglicismes.

Équivalents français.

| <i>Frill</i> (dentelle, mousseline plissée que les enfants portent autour du cou, à l'ouverture de la chemise ; les femmes s'en servent aussi pour orner leur toilette) :..... | Fraise, jabot, ruche. <i>Fraise</i> : collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis. (BESCH.) <i>Jabot</i> : mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme. (LAR.) <i>Ruche</i> : bande plissée de tulle, de dentelle, servant à orner la toilette des dames. (LAR. et FLEURY.) |
|--|---|
| Mets-lui donc un <i>frill</i> autour du cou... | Mets-lui une fraise , un jabot , de la dentelle... |
| <i>Frilling</i> | Pièce de dentelle, de mousseline plissée dont on fait les fraises et les jabots. |
| Va acheter du <i>frilling</i> | Va acheter de la ruche , de la dentelle , etc. |
| <i>Friller</i> (faire des <i>frills</i>)..... | Faire des fraises , des jabots ; fraisier ; plisser de la dentelle, du tulle, de la mousseline. |
| <i>Frilleuse</i> | Femme qui fait des jabots, des fraises, qui plisse de la mousseline, etc. |
| Cette femme était une bonne <i>frilleuse</i> .. | Cette femme faisait bien les jabots, les fraises. C'était une bonne faiseuse de jabots, etc. |

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS
(Société Laval du Petit Séminaire de Québec).

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

FEU VIE ACCIDENT

Arthur Marcotte

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

ORNEMENTS D'EGLISES



Notre célèbre rayon des ornements d'églises, considéré le plus considérable de toute l'Amérique, est à votre service en tout temps.



NOS PRIX

Les prix de nos marchandises sont les plus bas de tout le Canada. Si vous voulez vous donner la peine de venir voir nos assortiments et comparer nos prix à ceux d'autres magasins, vous ne tarderez pas à être de notre opinion.



AVANTAGES

Parmi le grand nombre d'avantages que vous avez à faire des affaires avec nous, il y a cette règle de la maison: "Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits de vos emplettes". Nous garantissons vous donner plus que vous ne pouvez avoir ailleurs pour le même montant d'argent.



VETEMENTS

SACERDOTAUX

En fait de vêtements sacerdotaux, nous avons une grande variété de genres de tous les prix depuis les chasubles à \$6.00 jusqu'aux ornements requis pour messes, saluts, etc., à \$1000.00. Nous tenons à votre disposition des mains expérimentées qui peuvent faire des broderies de toutes sortes sur commande.



LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

157-173
rue St-Joseph,
QUEBEC, Can.

“L'ACTION SOCIALE”

IMPRIMERIE ET RELIURE

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,
Impressions commerciales en noir et en couleurs

Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

Imprimés Divers

pour

Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 103, RUE STE-ANNE

TÉLÉPHONE 3131

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

AU CREDIT PAROISSIAL

J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5 RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSOUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES : Bannières, Drapeaux de tous genres, et Statues de
toutes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée.



ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ü* = *u* semi-voyelle (*huile*); *ê* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *e* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. * Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l + y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k + y*), *y* (son voisin de *g + y*), *n* (*gn* français de *agneau*).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t + s*, *d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *ê* (*eu* de *eux*).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *â* (*eu* de *peur*).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á'*, *í'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ô* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1^{er}, le 2^{ième}, le 4^{ième}, le 5^{ième} et le 6^{ième} volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années du BULLETIN, dont le prix est de \$15.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE, (limitée), Québec.